

2025 -72

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 22 décembre 2025, au lieu habituel, à
20h00****Date de la convocation : 17 décembre 2025**
**Président de séance : M. André BRIVADIS,
maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : 12
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1

Liste des membres : M. BRIVADIS André, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILBEE Paul, M PHILIPON Pierre, M. WENGER Stéphane

Procuration (s) : M FAIVRE Thierry donne procuration à M PHILIPON Pierre.

Absent : M BLANCHEFORT Fabien

Secrétaire de séance : Mme SAVINEL Armelle

2025 – 72 Validation devis pour la dalle abribus

Vu la délibération D 34-2025 du conseil municipal du 2 juillet 2025 approuvant le changement de l'abribus Place de la Gare ;

Vu la signature de la convention relative à l'installation d'abri-voyageurs avec la Région le 4 juillet 2025 ;

Afin de finaliser ce projet, la dalle existante n'étant pas utilisable, une nouvelle doit être installée.

Devis de l'entreprise FAVIER Frédéric	1 100,00€ HT
Devis de l'entreprise EI BONNEBOUCHE Jean François	2 745.31€ HT

La Région finance la pose de la dalle à 80%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté, décide :

- D'autoriser M le Maire à signer le devis de l'entreprise FAVIER Frédéric pour la réalisation de la dalle de l'abribus sous réserve de l'attribution de la subvention.
- De Signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le Maire
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11